

CONFERENCE REGIONALE :

ECHANGE D'EXPERIENCES SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS DANS LA REGION MENA



Tunis, le 9 juillet 2018. 150 personnes, entre parlementaires, représentants de ministères et d'institutions gouvernementales, agences onusiennes, organisations de la société civile, experts nationaux et internationaux, académiciens, étudiants et médias ont assisté aujourd'hui à la conférence régionale sur *l'Echange d'expériences sur la lutte contre la traite des personnes dans la région MENA*, organisée par l'Instance Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes en Tunisie (INLTP) et l'Observatoire des Droits de l'Enfant (ODE), avec l'appui de l'OIM Tunisie, organisme des Nations Unies chargé des migrations.

Au-delà de la définition du crime de la traite et les dispositions légales prévues à cet effet, les quatorze experts de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) invités ont exposé en quatre panels les mécanismes mis en place en Egypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc et en Tunisie pour la lutte et la prévention contre la traite des enfants, les bonnes pratiques et les défis qui restent à relever.

En Tunisie, 300 cas d'enfants victimes de traite ont été signalés jusqu'en 2017, a confié Mme Naziha Labidi, Ministre de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Seniors, qui a présidé le panel d'ouverture de la conférence. « La traite affecte plus particulièrement les jeunes filles originaires des zones rurales de la région nord-ouest, employées comme aide-ménagères et qui se retrouvent victimes de plusieurs types de violence », affirme la Ministre.

Le triste constat est confirmé par Mme Cherif, Directrice Générale de l'ODE, qui de son côté livre que 700 cas d'exploitation sexuelle ont été signalés à l'Observatoire ; les victimes étaient pour la plupart originaires du nord-ouest tunisien. Mme Cherif évoque également que 9.7% des enfants âgés entre 5 et 17 ans sont exploités dans le travail forcé.

La traite des enfants est un phénomène de plus en plus répandu dans la région MENA, accompagnant notamment les mouvements migratoires importants que connaît la région depuis quelques années.

Les enfants, étant plus vulnérables, se retrouvent souvent assujettis à plusieurs formes de traite, de la mendicité ou la servitude domestique aux mariages forcés et à l'exploitation sexuelle. La communication à travers les réseaux sociaux et l'implication de familles et de proches dans la traite des enfants, rend d'autant plus difficile les efforts de prévention et de poursuite des auteurs et complices.

Ce même phénomène a été observé à l'échelle mondiale. Ainsi, selon « le rapport mondial sur la traite des personnes » publié par l'UNODC en 2016, 28% des victimes de la traite dans le monde sont des enfants (20% filles et 8 % garçons). Toujours et selon le même rapport, dans la région MENA, 25 % des victimes sont enfants et 75 % sont adultes.

En Tunisie, et selon les résultats de « *l'Etude Exploratoire sur la traite des personnes en Tunisie* » menée par l'OIM en 2013, la traite des enfants touche principalement : « les jeunes filles issues de différentes régions rurales exploitées en tant qu'aides ménagères auprès de familles tunisiennes aisées des principales villes côtières. Ces jeunes filles sont sujettes aux restrictions de mouvement, à la violence physique et psychologique, et aux abus sexuels. Les enfants dans la rue, mais aussi les enfants vulnérables exploités au travail forcé, à la mendicité ou à la participation dans la petite criminalité organisée, ou encore à la prostitution forcée, etc. ».

La nécessité de mener à bien des campagnes d'information et de sensibilisation aux risques du crime de la traite des enfants et aux mécanismes de signalement et de dénonciation ont été au cœur du débat durant cette conférence régionale. « La prévention de la traite ne peut se faire sans une bonne communication entre toutes les parties prenantes, a dit M. Malek Kefif, Président de l'Association AMAL pour la Famille et l'Enfant, et membre de l'INTLP, en appelant à un partenariat académique, institutionnel et civil pour attaquer les causes profondes de la traite des enfants telles que la précarité économique, les inégalités régionales et l'abandon scolaire.

« Cette approche globale et inclusive inscrit la lutte contre la traite dans les objectifs de développement durables de l'Agenda 2030 », a conclu Mme Lando, Chef de Mission de l'OIM en Tunisie.

Pour plus d'information, contacter : OIM Tunisie, Mme Hélène Le Goff : HLEGOFF@iom.int; +216 29 252 521